

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – COMMUNE DE CABANNES

Séance du 14 Décembre 2022

Nombre de Membres en exercice : 27

Nombre de Membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mil vingt deux

Et le quatorze décembre

A dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles MOURGUES.

Date de la convocation :

08/12/2022

Date d'affichage :

08/12/2022

Présents

J. HAAS-FALANGA – C. ONTIVEROS – S. LUCZAK – G. BARRIOL
M. AUGIER – F. BLARQUEZ – M. NOEL – H. JAUBERT – V. LEVEQUE
S. REBUFFAT – S. AELVOET – B. BERTRAND – R. BENEJEAN - M. DUMAS
J. DELCOURT F. CHEILAN – A. RATTIER - J. CHUECOS - M. SOLER
J.L. CLOEZ - N. LIGNY – A. VASAI

Objet de la délibération 76-2022

Subventions exceptionnelles aux associations

Excusé(s) ayant donné pouvoir

P. PORTE à H. JAUBERT
S. LEBELLE à M. DUMAS
N. TARLANT à F. CHEILAN

Absent(s) excusé(s)

A. JOUBERT

Jean-Louis CLOEZ a été nommé secrétaire de séance

Rapporteur : Hugo JAUBERT

Au vu des différentes activités réalisées et des demandes de subventions initiales, il est proposé d'attribuer une subvention complémentaire pour 2 associations de Cabannes et une subvention à l'association « Sainte Catherine Institut du cancer Avignon Provence » dans le cadre d'octobre rose et de la lutte contre le cancer.

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations n°20/2022 du 05 avril 2022 et n°37-2022 du 18 juillet 2022,

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'ATTRIBUER aux associations les montants détaillés au tableau suivant :

ASSOCIATIONS	Pour mémoire montant alloué 1^{er} semestre	Pour mémoire montant alloué 2d semestre	Propositions
Ablette Cabannaise	1 000	1 000	
ADMR	750	750	
AIL	500		
Alpilles Durance Luberon	500		
Amis de l'Orgue	150		
Amis de St Michel	500		
Amis du Vieux Cabannes	900		
APEL Sainte Madeleine	1 575	1 575	
Cabannes Boxing Academy	3 000		
Charrette de la Saint-Michel	500	500	
Cigalouns	300	300	
Club Olympique Cabannais			4 500
Club Taurin Paul Ricard	5 000	5 000	
Croix Rouge Française	200		
Donneurs de Sang Bénévoles de Cabannes	200		
Échappée Belle	400	400	
Entraide	300	300	
Faun'Etc	500		500
Football Club Cabannais	1 250	1 250	
FCPE Collège de Saint-Andiol	300		
FCPE Maternelle et Primaire	300		
Foyer Rural	1 250	1 250	
Groupe des Anciens Combattants de Cabannes	500	500	
Li Recouleto	500		
Marine Maquette	400		
Moto Club Cabannais	300		
Moucheurs de Mondésir	150		
Pastis Momo	500		
Saute Rigoles	500	500	
Secours Catholique	300		
Société de Chasse « La Protectrice »	500	500	
Sporting Olympique Cabannais	750	750	
Sud Regards / Fonctionnement	500		
Sud Regards / Nuit du Blues	6 300		
Vétérans du Foot	405		
Vitrines touristiques de Cabannes	500		
Sainte Catherine Institut du cancer Avignon Provence			500

Ainsi, le total de ces subventions s'élève à **5 500 €**.

Article 2 : DE PRECISER que ces subventions seront inscrites au budget 2022 par DM.

VOTE

Pour : G. MOURGUES – J.H. FALANGA – C. ONTIVEROS – S. LUCZAK – G. BARRIOL – M. AUGIER
F. BLARQUEZ – M. NOEL – H. JAUBERT – P. PORTE – V. LEVEQUE – S. REBUFFAT – S. AELVOET
B. BERTRAND – R. BENEJEAN – M. DUMAS – S. LABELLE – J. DELCOURT – F. CHEILAN – A. RATTIER
J. CHUECOS – M. SOLER – J.L. CLOEZ – N. TARLANT – N. LIGNY – A. VASAI

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Gilles MOURGUES



La secrétaire de séance

Jean-Louis CLOEZ

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Jean-Louis Cloez', written in a cursive style.